



Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde

Le Président du Conseil d'Administration

à

**Mesdames et Messieurs les représentants
du CHSCT**

Bordeaux, le 25 mars 2020

DIR/PA/GADS/PJ/AM/2020-30709
Affaire suivie par le Contrôleur général Jean-Paul DECELLIERES

Mesdames et Messieurs les représentants des personnels au CHSCT,

J'ai reçu une nouvelle correspondance en date du 23 mars dernier, à l'en-tête de l'équipe des représentants du CHS-CT.

Je partage dans une certaine mesure, le point de vue exprimé, sur les limites de la communication écrite. Pour autant, cette dernière doit exister, car elle formalise les orientations arrêtées par l'institution et les informations correspondantes. Elle détermine le cadre dans lequel l'ensemble des composantes de l'établissement doit inscrire son action au regard du principe de responsabilité notamment.

La gouvernance du SDIS 33 a organisé dès la semaine dernière une large évolution de la communication mise en œuvre lors de l'émergence de la crise.

Une communication multi canaux est menée, afin de toucher un maximum d'agents du SDIS. De multiples supports sont utilisés. Ainsi, à titre d'exemple, un message vidéo du docteur François Pantaloni, médecin-chef adjoint, a été mis en ligne sur l'intranet de l'établissement.

De même, ayant comme vous pu mesurer combien la rencontre avec les personnels du CIS Bruges semblait avoir été appréciée, cette mesure d'information est généralisée cette semaine sur les principaux CIS des groupements défendant l'aire urbaine, afin d'y rencontrer le maximum d'agents présents à la garde.

En parallèle, dès la semaine dernière, un déploiement de capacité de travail à distance a été mis en œuvre, en relation directe avec le caractère exceptionnel de la situation. Il se poursuit cette semaine afin d'ouvrir à un certain nombre d'agents un accès à distance à leur environnement de travail, leur permettant de maintenir la continuité des activités support à l'engagement opérationnel.

Afin de toucher les agents non présents sur leur lieu de travail, un portail externe a été déployé, sur lequel des informations sont communiquées. Parmi elles se trouvent le point de situation qui est produit quotidiennement par le SDIS.

Enfin, des travaux programmés en lien avec la mise en œuvre du nouveau SGO ont été accélérés afin de permettre très rapidement à l'ensemble des personnels, l'accès à leur boîte mail individuelle, ce qui permettra de diffuser très prochainement une communication encore plus large.

Bien évidemment, les modalités du maintien du contact et du partage de l'information entre les différents acteurs de l'établissement seront adaptées à l'évolution du contexte et notamment au durcissement des mesures de confinement.

En ces temps particuliers, il est important que l'information circule et que les positions de chacun soient argumentées et mises à la disposition des personnels.

Je compte d'ailleurs sur vous, représentants des personnels, pour nous permettre de diffuser le plus largement possible ces différentes informations. La nécessaire cohésion dont allons devoir faire preuve dans les semaines difficiles qui nous attendent doit surpasser les calculs partisans.

Le Président du Conseil d'Administration,



Jean-Luc GLEYZE